

## TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 22 mai 1969

• 0940

**Le président:** Messieurs, pour ouvrir la séance, nous ferons la présentation d'usage. Nous avons avec nous aujourd'hui la présidente de la Commission d'appel de l'immigration. Je vous présente MM. Badanai, Lewis, Loïsselle, Broadbent, Turner, Alexander, MacGuigan, McNulty et Jerome. Ce sont les membres du comité. Vous connaissez tous M<sup>lle</sup> Scott, la présidente de la Commission d'appel de l'immigration, qui est accompagnée du Greffier intérimaire, M. Hélie. A côté de M. Hélie, il y a le chef adjoint de l'administration, M. Powell.

M<sup>lle</sup> Scott commencera son exposé par un résumé des opérations de la Commission et par des chiffres que vous connaîtrez sans doute avec intérêt. Lorsqu'elle aura terminé son exposé, nous poserons des questions selon le procédé usuel, qui consiste à alterner parmi les trois groupes représentés ici aujourd'hui. Puis-je vous demander aussi de tâcher de maintenir le quorum durant la matinée, de sorte que lorsque les questions seront terminées et que les remarques auront été prononcées, je puisse vous demander l'adoption d'un crédit.

**M. McNulty:** Je me demandais si nous pourrions adopter les crédits d'abord et passer ensuite à la discussion.

**Le président:** Non, nous aurons d'abord la discussion et nous devrons maintenir le quorum.

**M. Lewis:** Rien ne nous empêche, monsieur le président, d'adopter les crédits maintenant.

**Le président:** Si vous désirez que nous adoptions les crédits...

**M. Lewis:** Je ne pense pas que le comité voudrait éviter cela.

**Le président:** Il nous manque un membre pour avoir le quorum à l'heure actuelle. Cependant, si vous le désirez, dès que nous aurons le quorum, je vous demanderai d'adopter le crédit et nous poursuivrons ensuite.

**M. Lewis:** Merci.

**M. McNulty:** Je dois rencontrer une délégation du Congrès du travail du Canada peu après dix heures.

**Le président:** Merci de la suggestion. Si MM. Lewis et Alexander désirent procéder de cette façon...

**M. Alexander:** J'ai une autre réunion de comité à onze heures.

**Le président:** Nous avons maintenant le quorum. Le crédit numéro 30 est-il adopté?

Le crédit numéro 30 est adopté.

**Le président:** Mademoiselle Scott.

**Mlle J. V. Scott (présidente de la Commission d'appel de l'Immigration):** J'ai pensé que le Comité désirerait entendre parler de l'augmentation par rapport à l'an dernier. Jusqu'à la fin d'avril 1969, le nombre total des appels reçus a été de 752. Pour la même période en 1968, le nombre total des appels reçus a été de 322. C'est une augmentation de plus de 200 p. 100 et la tendance semble se maintenir. Nous recevons en moyenne 210 appels par mois, à l'heure actuelle, c'est-à-dire, en 1969. Le nombre des appels à entendre au cours de la même période cette année est de 574. Il y a eu 258 décisions et 50 motions. Quarante-vingt-dix neuf p. 100 sont des motions tendant à réouvrir ou entendre de nouveau un appel. Ces motions sont en plus du nombre total des appels déposés, le chiffre que je vous ai donné auparavant.

• 0945

Comme vous le savez, nous avons à Montréal un projet expérimental depuis le mois d'octobre dernier et ce projet se révèle très utile. Cependant, il est encore trop tôt pour que nous formions une opinion définitive. Je pense qu'il faudrait peut-être instituer une commission régionale. Le projet expérimental de Montréal nous révélera si ce système fonctionne bien, s'il supprime les problèmes et ainsi de suite.

A Montréal, pendant la même période (c'est-à-dire durant l'année civile 1969) nous avons reçu 184 appels, ce qui est encore une augmentation.